

Informations sur les agents pathogènes chez l'être humain – la vaccination protège !

Qu'est-ce que la varicelle et le zona ?

La **varicelle** est très contagieuse. Elle est causée par le *virus varicelle-zona* et est présente au niveau mondial. La contagion a le plus souvent lieu pendant l'enfance et se manifeste par de la fièvre et une éruption cutanée prurigineuse. Une fois la maladie traitée, le virus reste en sommeil dans le corps. Il peut se réactiver après plusieurs années et être à l'origine du **zona**. Une éruption cutanée pouvant être très douloureuse apparaît alors. Grâce à la vaccination, les cas de varicelle sont devenus plus rares en Allemagne. La varicelle continue toutefois à faire partie des maladies infectieuses les plus fréquentes pouvant être évitées grâce à la vaccination.

Comment se transmet la varicelle ou le zona ?

D'homme à homme

La transmission de la **varicelle** est essentiellement aérienne. Le virus est le plus souvent inhalé avec de minuscules gouttelettes de salive que les malades dispersent dans l'air en respirant, en toussant, en éternuant ou en parlant. Presque tous les contacts entre une personne non protégée et une personne atteinte de la varicelle mènent à une contagion. Le liquide des vésicules, lorsqu'elles éclatent, est aussi particulièrement contagieux. Le virus peut ainsi atteindre les mains en grattant les boutons ou les croûtes et être ensuite transmis par le toucher. Le virus présent sur les mains se transmet facilement aux muqueuses de la bouche ou du nez. Contrairement à la varicelle, le **zona** ne se déclenche pas suite à un contact avec un(e) malade atteint(e) de varicelle ou de zona, mais par la réactivation du virus resté dans le corps. Le zona est également moins contagieux. Le virus ne se transmet pas par des gouttelettes évacuées dans l'air en respirant, en toussant, en éternuant ou en parlant. Seul le liquide des vésicules du zona est contagieux. Le principal mode de transmission est donc une infection par contact, essentiellement par les mains. Une personne n'ayant jamais déclaré la varicelle et n'étant pas vaccinée contre peut, suite au contact avec les vésicules du zona, attraper le virus varicelle-zona et développer la varicelle.

Par des objets contaminés

Même hors du corps, le virus peut rester vivant quelques heures à plusieurs jours. Une transmission est alors possible, par exemple, en touchant des poignées de portes, des rampes, des robinets ou des jouets sur lesquels les agents pathogènes adhèrent.

Femmes enceintes et nouveau-nés

La transmission à un fœtus par l'intermédiaire des voies sanguines est rarement possible pendant la grossesse, si la mère attrape la varicelle pendant les 6 premiers mois de la grossesse. En revanche, si une femme enceinte attrape la varicelle peu avant ou après le terme, il existe un risque élevé de contagion pour le nouveau-né.

Si une femme enceinte développe le zona, cela ne présente pas de risque pour le fœtus.

Quels sont les symptômes des personnes atteintes ?

Varicelle

Les malades éprouvent tout d'abord pendant 1 à 2 jours une légère sensation de malaise et peuvent parfois avoir de la fièvre. L'éruption cutanée typique apparaît ensuite. La fièvre dépasse rarement les 39 °C. L'importante éruption prurigineuse s'étend de la tête et du torse à l'ensemble du corps. Des vésicules remplies de liquide se forment alors rapidement. Elles peuvent également toucher les muqueuses, les parties génitales et le cuir chevelu. Elles sèchent ensuite et se transforment en croûtes. Toutes les étapes de l'éruption cutanée apparaissent habituellement en même temps. Les vésicules guérissent la plupart du temps en 3 à 5 jours. Des cicatrices peuvent cependant perdurer en cas de grattage important ou d'une infection bactérienne supplémentaire de la peau. Les évolutions graves de la maladie concernent essentiellement les nouveau-nés ou les personnes au système immunitaire affaibli. Elles sont toutefois aussi possibles chez les personnes en bonne santé.

Complications possibles

- ▶ Des infections bactériennes supplémentaires de la peau sont possibles.
- ▶ La pneumonie est une complication à craindre. Elle survient chez environ un cinquième des adultes, débute habituellement 3 à 5 jours après la déclaration de la maladie et peut être grave. Les femmes enceintes sont particulièrement à risque.
- ▶ Le système nerveux central est rarement touché : des troubles de l'équilibre et une irritation des méninges sont des complications possibles.

Pendant la grossesse

- ▶ Pendant les 6 premiers mois de la grossesse, la varicelle entraîne rarement des changements cutanés, des lésions oculaires, d'importantes malformations ou des maladies neurologiques de l'enfant.
- ▶ Si une femme enceinte tombe malade au moment du terme, la varicelle peut être mortelle pour l'enfant. Jusqu'à 30 % des enfants en meurent.

Zona

Des vésicules remplies de liquide apparaissent généralement. Elles rougissent, grossissent et sont douloureuses. La plupart du temps, elles se limitent à une zone unilatérale de peau, en général en forme de ceinture sur le torse, plus rarement aussi sur la tête et dans le cou. Après 1 à 2 semaines, les vésicules guérissent en formant des croûtes. Les douleurs disparaissent généralement avec l'éruption cutanée. Elles peuvent toutefois persister après la guérison, parfois pendant plusieurs années. Les encéphalites et les névrites sont des complications possibles mais rares.

Quand la maladie se déclare-t-elle et combien de temps est-on contagieux ?

La **varicelle** se déclare 8 jours à 4 semaines après la contagion, la plupart du temps après 2 bonnes semaines. Les malades sont déjà contagieux 1 à 2 jours avant que l'éruption cutanée soit visible. Le risque de contagion prend fin lorsque toutes les vésicules sont croûtées (en général, 5 à 7 jours après le début de l'éruption cutanée). Pour le **zona**, le risque de contagion prend également fin lorsque les dernières vésicules sont croûtées.



Informations sur les agents pathogènes chez l'être humain – la vaccination protège !

Quelles sont les personnes qui présentent un risque particulier ?

La **varicelle** survient généralement pendant la petite enfance. Les enfants jusqu'à 10 ans sont particulièrement touchés. Les adolescents et les adultes non protégés peuvent toutefois aussi être contaminés. L'évolution de la varicelle est souvent plus difficile à l'âge adulte. Une fois la maladie guérie, la personne est en général immunisée à vie contre la varicelle. Chaque personne ayant eu la varicelle peut toutefois développer le **zona**. Les personnes de plus de 50 ans et les personnes avec un système immunitaire affaibli sont les plus souvent touchées par le **zona**.

Que dois-je respecter en cas de maladie ?

- ▶ Lors de la phase aiguë de la maladie, les malades restent chez eux jusqu'à la guérison totale afin d'éviter tout contact avec des personnes présentant une faiblesse immunitaire.
- ▶ Dans le cas de la **varicelle**, seuls les troubles sont en général traités. Un soin approfondi de la peau avec des bains ainsi que des médicaments calmant les démangeaisons en font partie. Le soin de la peau aide en outre à éviter les infections bactériennes cutanées.
- ▶ Les antibiotiques ne sont pas efficaces pour les maladies déclenchées par des virus. Ils sont éventuellement employés si des complications d'origine bactérienne apparaissent.
- ▶ Le **zona** se traite en général avec un soin approfondi de la peau et un médicament antiviral prescrit en complément.
- ▶ Avant de consulter le médecin, informez-le d'une suspicion de varicelle afin que l'équipe médicale puisse prendre les mesures de précaution nécessaires.
- ▶ En cas de varicelle, la réglementation de la loi allemande sur la protection contre les infections (« Infektionsschutzgesetz ») s'applique. Les enfants et adultes pour lesquels la **varicelle** est confirmée, ou en cas de suspicion de varicelle, ne sont temporairement pas autorisés à fréquenter les structures communautaires comme les écoles et les garderies, ni à y travailler. Cela est également valable pour les personnes vivant en colocation avec un cas de maladie ou de suspicion, et lorsqu'elles ne possèdent pas de protection suffisante contre la varicelle. Les personnes touchées sont tenues d'informer la structure communautaire de la maladie. Dès que les malades ne sont plus contagieux, il est possible de fréquenter à nouveau ces structures communautaires.
- ▶ Les femmes enceintes non protégées et les personnes avec une faiblesse immunitaire ayant été en contact avec un malade doivent consulter immédiatement leur médecin traitant.

Comment puis-je me protéger ?

Vaccination contre la varicelle

En Allemagne, la « Ständige Impfkommission » (STIKO) recommande la vaccination contre la varicelle.

- ▶ **Pour les enfants**, deux injections sont recommandées : la première injection a lieu entre 11 et 14 mois et la seconde entre 15 et 23 mois.
- ▶ **Les enfants et adolescents non vaccinés ou ayant reçu une seule injection** doivent rattraper les injections manquantes le plus rapidement possible.
- ▶ **Pour les adultes non vaccinés** n'ayant pas déclaré la varicelle, une vaccination en deux injections est recommandée :
 - ▶ pour les personnes travaillant ou étant nouvellement embauchée dans le milieu médical ou en structure communautaire accueillant des enfants en âge préscolaire,
 - ▶ pour les femmes désirant avoir des enfants,
 - ▶ avant un traitement diminuant les défenses immunitaires,
 - ▶ avant une transplantation d'organe,
 - ▶ pour les personnes atteintes d'une importante névrodermite,
 ainsi que l'entourage des personnes concernées par les trois précédents points.

Les personnes non protégées ayant été en contact avec un malade peuvent éventuellement se faire vacciner après coup. Pour des informations davantage détaillées, rapprochez-vous du service de santé publique local.

Vaccination contre le zona

En Allemagne, la « Ständige Impfkommission » (STIKO) recommande la vaccination contre le zona avec un vaccin inactivé :

- ▶ pour toutes les personnes de plus de 60 ans,
- ▶ pour les personnes de plus de 50 ans avec un système immunitaire affaibli par la maladie ou un traitement,
- ▶ pour les personnes de plus de 50 ans avec des maladies sous-jacentes (par exemple diabète, arthrite rhumatoïde, maladies inflammatoires chroniques de l'intestin, broncho-pneumopathie chronique obstructive ou asthme).

La vaccination comprend deux injections qui doivent être administrées avec un intervalle de minimum 2 mois et maximum 6 mois.

Où puis-je m'informer ?

Pour plus d'informations, le service de santé publique local se tient à votre disposition. La varicelle devant être signalée, vous y trouverez des informations sur la situation actuelle ainsi qu'une importante expérience face à la maladie. Retrouvez d'autres informations (spécifiques) en ligne sur le site du Robert Koch-Institut (www.rki.de/varizellen). Retrouvez d'autres informations sur la protection vaccinale contre les infections sur le site de la Bundeszentrale für gesundheitliche Aufklärung (www.impfen-info.de).



STEMPEL

Éditeur :

Bundeszentrale für gesundheitliche Aufklärung, Cologne, Allemagne.
Tous droits réservés.

Réalisé en collaboration avec le Bundesverband der Ärztinnen und Ärzte des Öffentlichen Gesundheitsdienstes e.V. et en accord avec le Robert Koch-Institut.

Cette information publique peut être téléchargée gratuitement sur le site www.infektionsschutz.de.

